ils cherchent un foyer, adoptez-les !

NEWSLETTER HEBDO'

25 Août 2019

Beaucoup de départs !

stand info marché

Samedi prochain retrouvez-nous sur le marché de Cahors où nous animerons un stand d'informations !

sam. 31 août

NOUVEAUTÉ !

Depuis quelques semaines un nouveau système à été ajouté à l'association : le parrainage ! Pour plus d'informations rendez-vous à la page suivante.

© Refuge Canin Lotois

le parrainage

Pourquoi le parrainage ?

Un chien vous touche particulièrement et vous souhaitez le soutenir afin qu'il puisse trouver son foyer : vous pouvez le parrainer !

Le montant minimum du parrainage est de 5€ par mois. Vous pouvez parrainer plusieurs animaux et, inversement, un animal peut avoir plusieurs parrains ou marraines.

Votre don aidera à payer les vaccins, les soins vétérinaires, la nourriture, etc… quels que soient les besoins de votre loulou.

- 5€ paye un traitement antipuces/tiques
- 10€ paye un traitement antipuces/tiques et un traitement vermifuge
- 15€ nourrit un petit/moyen chien pendant un mois
- 20€ nourrit un grand chien pendant un mois

Les dons reçus par le Refuge Canin Lotois ouvrent droit à une réduction d'impôt, au titre de l'article 200 du CGI. Vous bénéficiez ainsi d'une réduction directe de votre impôt sur le revenu égale à 66% du montant de votre don, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Chaque mois vous recevrez des photos et des infos sur votre filleul.

Comment faire pour parrainer ?

Rien de plus simple : vous remplissez le contrat de parrainage et vous :

- L'apportez au refuge avec votre paiement en espèces. Vous passez chaque mois pour payer en espèces.
- Envoyez un mail, avec le contrat de parrainage inclus, à rcl46.parrainage@gmail.com, mettez le sujet << parrainage et le nom du chien >> et puis :
  - Vous faites un paiement sur notre site cochant pour faire un don mensuel utilisant votre carte bancaire ou paypal
  - Ou pour le parrainage à l'année vous faites un paiement utilisant votre carte bancaire ou paypal.

  Pour tout paiement en ligne, merci de noter le nom du chien comme référence paiement
- L'envoyez dans le courrier à Parrainage, Refuge Canin Lotois, Combe de Faxilières, 46090 LE MONTAT et votre règlement par chèques (par exemple 12 chèques à encaisser un par mois ou un chèque pour les parrainages à l'année).

Si vous le demandez, un reçu fiscal vous sera envoyé par mél à la fin de l'année.

Tous les infos et le contrat de parrainage sont disponibles sur notre site web via la page d'accueil.

Ginny PASCHALL et Léna BOURDIN sont à votre disposition pour toute question. Elles vous adresseront mensuellement des nouvelles, des photos, et vous avertiront de l'adoption de votre filleul - le tout par mail.

© Refuge Canin Lotois

focus sur Nara

croisé Staff terrier
née le 11 Mai 2017

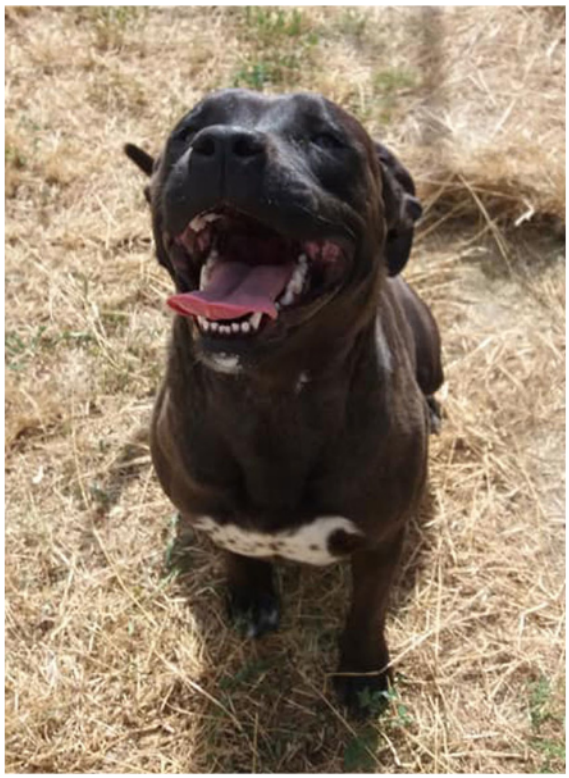

Nara est une nouvelle arrivante au refuge !

Seulement âgée de 2 ans cette petite boule d'amour & d'énergie est déjà très intelligente et ne manque pas de ressources !

Nara a besoin de présence humaine pour se sentir bien, malgré son beau sourire et sa bonne humeur, elle est catégorisée en Catégorie 1.

© Refuge Canin Lotois

la toux du chenil

Les symptômes

La toux du chenil, aussi appelée **trachéobronchite infectieuse canine**, présente des symptômes **respiratoires** aigus et gênants pour le chien. L'apparition soudaine d'une **toux** rauque et sèche, **persistante**, sous forme de crises récurrentes et d'un **écoulement nasal** sont les symptômes principaux de la maladie. Un chien qui tousse peut être gêné et se fatiguer. Elle peut également déclencher des **régurgitations** et des irritations de la gorge. Il peut également y avoir des **éternuements** ou des difficultés respiratoires chez le chien atteint.

Ces symptômes chez un chien vivant en **collectivité**, revenant d'un séjour dans un groupe de chiens ou ayant été en **contact** avec un grand nombre de chiens évoquera la toux de chenil. En effet cette maladie est **très contagieuse** en collectivité.

Les symptômes **respiratoires** peuvent durer entre quelques jours à quelques semaines.

Dans certains cas une atteinte sévère de l'état général peut apparaître avec de l'anorexie, de la fièvre et un abattement marqué. Une pneumonie (infection des poumons) peut compliquer la toux de chenil. La mort peut subvenir dans de rares cas.

Les causes

La toux du chenil est souvent une **co-infection** à une bactérie appelée **Bordetella bronchiseptica** et à divers virus respiratoires.

Cette bactérie et ces virus peuvent seuls faire apparaître la maladie chez des chiens **exposés** à d'autres congénères contagieux. D'autres agents pathogènes peuvent **contaminer** le chien lorsqu'une infection s'est déjà installée.

Ainsi la toux du chenil est une maladie causée par de nombreux agents infectieux respiratoires.

La **transmission** des agents pathogènes se fait de façon **directe**. C'est le contact direct entre les nez des chiens ainsi qu'avec les aérosols contaminés (émissions lors des éternuements et de la toux) qui permet la transmission de la maladie.

© Refuge Canin Lotois

Prévention : les vaccins

Il existe plusieurs types de **vaccins** contre la toux du chenil.
La **prévention** de la toux de chenil chez le chien passe par une vaccination systématique de tous les chiens contre **l'Adénovirus**. On peut également vacciner contre le virus **Parainfluenza**. Ces deux vaccinations sont incluses dans la vaccination de base du chien.
Il est également fortement **recommandé** d'utiliser un vaccin contre la toux du chenil **supplémentaire** pour les chiens qui présentent un risque d'infection : les chiens qui vont être amenés à être en groupe ou en collectivité. La vaccination se fait alors par voie **intranasale**, au moins 72 h avant **l'exposition potentielle** à la maladie. Malgré la vaccination les chiens sont **susceptibles** d'être contaminés par la maladie mais en général l'affection est nettement moins marquée.

En collectivité, ce sont les **mesures d'hygiène** qui seront les plus efficaces pour compléter la vaccination. Par ailleurs les chiens malades et contagieux doivent être **isolés**.

Traitement

Dans le cas de la toux de chenil, le vétérinaire choisit le **traitement** le plus **adapté** au chien en fonction de la **gravité** de son **atteinte respiratoire**. Pour cela il réalise un examen clinique **complet** et se renseigne sur l'historique du chien. Il pourra évaluer la sévérité de l'infection avec différents examens complémentaires.

Si le chien est en bon état général et ne souffre que de sa toux, il faut le laisser se reposer et s'assurer qu'il mange et boit correctement. La **guérison** se fait de façon **spontanée** chez de nombreux chiens en quelques jours à quelques semaines.

En revanche si son état général est affecté ou si le vétérinaire suspecte une infection des **poumons** par un des pathogènes de la toux du chenil, il devra lui faire prendre des anti-inflammatoires et **antitussifs**. Lors d'infection **bactérienne**, des **antibiotiques** seront ajoutés au traitement. Dans les cas graves le chien devra être hospitalisé pour recevoir des soins plus intensifs.

© Refuge Canin Lotois

Départs de...

Roxie
(anciennement Rosi)
a été adopté par sa famille d'accueil !

Elie habite désormais dans le Gers !

Pyû-Pyû va désormais pouvoir se dépenser autant qu'il le désire !

© Refuge Canin Lotois

Départs de...

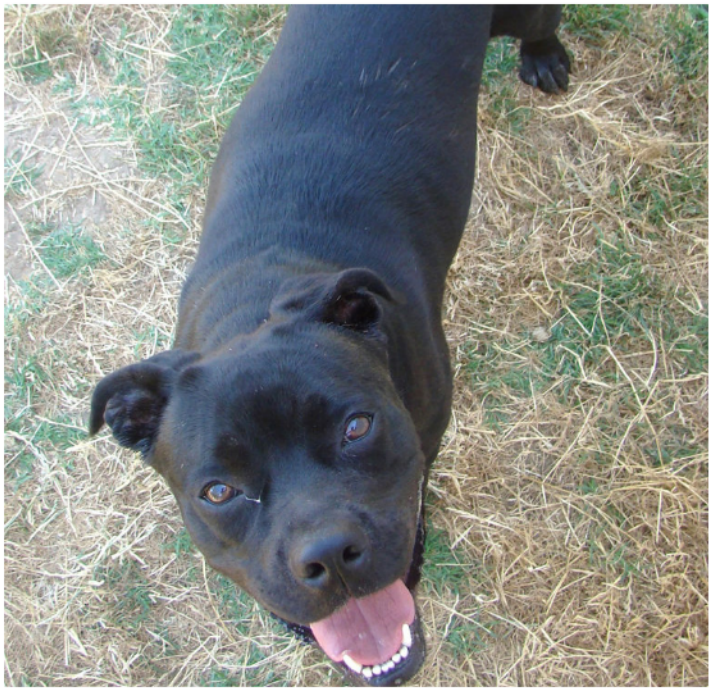

Roxie va pouvoir remplir d'amour son nouveau foyer

Kira va s'épanouir dans la campagne Lotoise !

© Refuge Canin Lotois

Arrivées

Polka Puka Pimko

2 femelles & 1 mâle croisés Berger
nés le 1 Mai 2019 (estimation vétérinaire)

© Refuge Canin Lotois

adherez et faites adherer vos amis à l'association !

Refuge Canin Lotois

Adhésion / don 2019

(à remplir en lettres majuscules)

Je soussigné (e) Mr/Mme .....

Adresse : .....

.....

Tel : .....

Mail : .....

Signature :

- ◯ adhère à l'association REFUGE CANIN LOTOIS et verse une cotisation de 20 euros
- ◯ renouvelle mon adhésion pour l'année 2019 et verse une cotisation de 20 euros
- ◯ fais un don de.....euros

(Chèque bancaire ou postal à l'ordre de REFUGE CANIN LOTOIS, à adresser à REFUGE CANIN LOTOIS - Combes des Faxilières - 46090 LE MONTAT)

◯ Vous avez besoin d'un reçu fiscal* pour votre déclaration d'impôts, cochez cette case.

* Le reçu fiscal vous sera envoyé dans les plus brefs délais.

◯ L'envoi des convocations à l'Assemblée Générale se fera dorénavant par mail. Si vous souhaitez les recevoir par courrier postal, cocher cette case.

Fait à .....

Le .....

pour toute question, contactez-nous au 05 65 22 66 32 ou refugecaninlotois46@gmail.com
retrouvez nous aussi sur www.refugecaninlotois.com et https://www.facebook.com/refugecanin.lotois.12

Les dons reçus par le REFUGE CANIN LOTOIS ouvrent droit à une réduction d'impôt, au titre de l'article 200 du Code général des Impôts. Vous bénéficiez ainsi d'une réduction directe de votre impôt sur le revenu égale à 66% du montant de votre don, dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Si le plafond est atteint, la réduction d'impôt est reportable sur 5 ans.

À venir

31 août : stand d'informations, place Gambetta, autour de gâteaux

Canine Du LOT 46

Combe des Faxilières
46090 Le Montat

06.65.22.66.32

www.refugecaninlotois.com
refugecaninlotois46@gmail.com

Refuge Canin Lotois

ASSOCIATION ADHÉRENTE

© Refuge Canin Lotois